

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BETARE-OYA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BETARE-OYA COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

Pour toute tentative de corruption ou cas de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP  
ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° **010** AONO/CBO/SG/CIPM/2021 Du **03 MAI 2021**

**POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE DE DANG-PATOU ET BANGBEL DANS LA  
COMMUNE DE BETARE-OYA, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST**

Financement : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2021**

**1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

LE Maire de la Commune de BETARE-OYA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un parc vaccino-gène à DANG-PATOU ET BANGBEL à dans la Commune de BETARE-OYA, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est.

**Allotissement** : Les travaux sont subdivisés en deux (02) Lots

DESIGNATION	LOT	ARRONDISSEMENT	COUT DU DAO	FINANCEMENT
Construction d'un Parc Vaccinogène à DANG-PATOU	1	BETARE-OYA	30 000 FCFA	BIP MINEPIA
Construction d'un Parc Vaccinogène à BANGBEL	2	BETARE-OYA	30 000 FCFA	

**2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, notamment :

- ◆ les travaux préparatoires ;
- ◆ les fondations ;
- ◆ les élévations et fixation des transversaux ;
- ◆ la peinture ;

**3- PARTICIPATION**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

**4- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) EXERCICE 2021.

- Montant prévisionnel : **8 000 000 (huit millions) Francs CFA TTC** ; par Lot
- Imputation budgétaire : 55 31 407 01 641212 2811 222623

## 5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de BETARE-OYA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de BETARE-OYA**.

## 6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BETARE-OYA, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le **27 MAI 2021** à 10 h précises et portera les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/C.M/CIPM/2021*  
Du **03 MAI 2021**

**POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A DANG-PATOU ET A BANGBEL DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. A PRECISER LE LOT**  
**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% **du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Mairie de BETARE-OYA le **27 MAI 2021** à 11 h précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BETARE-OYA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### 9-1-Critères éliminatoires

#### A. Critères éliminatoires :

##### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire, excepté la caution de soumission ;

##### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification de l'offre technique ;

- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 4) Absence d'un Atelier complet sur la liste du matériel.

**c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- b) Personnel d'encadrement ;
- c) Moyens matériels ;
- d) Références ;
- e) Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- f) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- g) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- h) Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 46 « oui » sur 65) seront examinées.**

**9- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**10- CAUTION DE SOUMISSION**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances, soit **160 000 (Cent soixante mille) Francs CFA par lot.**

**11- DELAI D'EXECUTION**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**12- ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE**

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de critères supérieur ou égal à 80% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

### 13- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services Techniques de la Commune de BETARE-OYA, aux numéros de téléphones : 696 48 13 35 / 696 86 37 78.

#### Ampliations :

- ✓ PREFET/LD ;
- ✓ DDMINMAP/LD ;
- ✓ CC/ARMP-Est (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPMP-BETARE-OYA;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono ;
- ✓ Archives.

BETARE-OYA, le 03 MAI 2021

Le Maire de la Commune de BETARE-OYA.

Autorité Contractante



*Baba Nicolas*  
Maire de la Commune  
de Bétaré - Oya